



Neuchâtel, le 31 mai 2024

## **Election du Conseil général de Val-de-Ruz, les écologistes à huit sièges**

Dans le but de permettre une prise de fonction des nouvelles Autorités dans les meilleurs délais, et dans l'intérêt supérieur de la Commune et de sa population, les Vert-e-s de Val-de-Ruz acceptent la décision rendue par la chancellerie d'Etat ainsi que le résultat issu du nouveau dépouillement. Malgré les péripéties rocambolesques auxquelles a donné lieu le traitement de la réclamation formulée contre le décompte des voix pour le Conseil général, le respect de volonté des électrices et électeurs est toujours la priorité.

Les Vert-e-s souhaitent désormais aller de l'avant et entamer la nouvelle législature dans un esprit constructif. La section tient également à réaffirmer sa confiance envers les institutions. Afin de renforcer cette confiance, des mesures correctrices sont attendues, d'une part afin que de telles irrégularités lors d'un dépouillement ne se reproduisent pas et d'autre part afin que la publication prématurée d'informations inofficielles et vraisemblablement couvertes par le secret de fonction puissent être évitées à l'avenir.